



Carte de localisation des sites horlogers étudiés. Extrait du plan cadastral, 2015, sections AB à AI, AK à AN, B et OA.

IVR43_20152500026NUDA

Auteur de l'illustration : Mathias Papigny

Date de prise de vue : 2015

Technique de relevé : reprise de fond ; Échelle : 1/5 000

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine ; (c) Ministère des Finances, Service du cadastre

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation